

Les perturbateurs endocriniens présents dans un tiers des fruits en Europe

Plus du tiers des fruits consommés dans l'UE contient des résidus de perturbateurs endocriniens, selon une étude publiée en amont d'un vote crucial au Parlement sur le sujet.

Selon une étude menée par l'ONG Réseau action pesticides (PAN Europe), 68 % des fruits consommés dans l'UE présentent des traces de pesticides et pas moins de 34 % contiennent des résidus de 27 pesticides contenant des perturbateurs endocriniens potentiellement dangereux.

Pour les légumes, les chiffres sont un peu moins élevés, mais restent inquiétants : 41 % contiennent des résidus de pesticides et 14 % des résidus de pesticides contenant des perturbateurs endocriniens potentiellement dangereux.

Les perturbateurs endocriniens sont des substances perturbant le système hormonal. Ils auraient donc un impact négatif sur le système reproductif, l'apparition de cancers ou encore le développement des fœtus et nouveau-nés.

Les données utilisées dans l'étude de PAN Europe, récoltées en 2015, montrent que les agrumes sont les fruits les plus contaminés. En effet, entre 46 et 57 % des mandarines, oranges et pamplemousses contiennent des substances endocrino-perturbatrices potentiellement dangereuses. Pour les pêches, raisins et fraises, le chiffre est légèrement plus bas : entre 34 et 45 %. Parmi les légumes les plus contaminés, on retrouve le céleri et la roquette, entre 35 et 40 %.

Produits au sud, consommés au nord

Les fruits et légumes cultivés dans le sud de l'Europe sont plus susceptibles de contenir des perturbateurs endocriniens potentiellement dangereux que ceux qui sont produits dans le nord du continent. En tête, l'Espagne (35 % de tous les produits), la Grèce (25 %) et l'Italie (23 %). C'est cependant dans le nord que l'on consomme le plus de fruits et légumes contaminés, en particulier en Irlande (42 %), en Suède (34 %) et aux Pays-Bas (32 %).

Le 4 octobre, les eurodéputés s'exprimeront sur la proposition de définition des perturbateurs endocriniens proposée par la Commission. La définition a été rejetée par la commission ENVI la semaine dernière et a été vivement critiquée par les militants pour la santé et l'environnement, qui regrettent notamment qu'elle ne tienne compte que des perturbateurs endocriniens présents dans les pesticides.

L'exécutif européen défend sa proposition, assurant que ses critères de définition sont une étape importante vers une meilleure protection des citoyens européens.

« Une fois appliqué, le texte assurera que toute substance utilisée dans les pesticides et identifiée comme un perturbateur endocrinien pour les humains ou les animaux pourra être évaluée et retirée de la vente », avait indiqué Vytenis Andriukaitis, commissaire à la santé, en juillet, lors de l'approbation du texte par les experts des États membres.

Charge de la preuve

PAN Europe estime cependant que la définition prévoit une « charge de preuve bien trop importante », ce qui ne la rendra applicable que pour une série très limitée de substances en pratique.

En outre, sont exclues des critères de la Commission les substances spécialement conçues pour s'attaquer aux systèmes endocriniens (qui gèrent les hormones) des insectes, même si elles ont des conséquences importantes pour d'autres animaux, humains inclus. Une exemption « incompatible avec l'objectif de la législation, qui est d'assurer un haut niveau de protection aux humains », souligne l'ONG.

« Un sujet d'une telle importance, qui implique nos aliments et touche les plus vulnérables, devrait faire l'objet d'actions immédiates, et si les législateurs européens ne parviennent pas à nous protéger, ce sont les États membres qui doivent agir », martèle Angeliki Lysimachou, toxicologue environnementale. « Ces substances n'ont pas leur place dans nos assiettes ni dans notre chaîne de production alimentaire. »

Lien article : <http://www.euractiv.fr/section/agriculture-alimentation/news/endocrine-disruptors-report-exposes-scale-of-contamination-as-parliament-vote-looms/>